

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

**SEANCE DU 6 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois d'avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Quenardel, Maire.

**Présents :** QUENARDEL Françoise – CHASTAN Thierry – DE DIANOUS Antoine – MOULIN Geneviève - LIOTARD Régine – BONNARD-DREVARD Nathalie - FAURE Joël - MOUTON Martine – LERAT Frédéric - ARNAUD Alexandre – GONTARD Christopher.

**Absentes avec procuration :** LALANNE Claude (QUENARDEL Françoise) - DRAY Bernadette (MOULIN Geneviève) - VETTOVALLI Michel (FAURE Joël)

**Absente sans procuration :** FIERE Pascale

**Secrétaire de séance :** MOUTON Martine

**Délibération n°2.1**

**Objet : Choix des entreprises pour les travaux relatifs à la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire communal**

Madame le Maire fait le compte rendu des différentes opérations qui ont conduit au choix de l'entreprise pour les travaux relatifs à la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire communal.

Après ouverture des plis suite à l'appel d'offres, la Commission Communale d'Appel d'Offres propose de retenir les entreprises suivantes :

Désignation	Entreprise	Montant en € H.T. Tranche Ferme	Montant en € HT Tranche Optionnelle	Coût de location des fourreaux IBLO sur 5 ans	Montant total en € HT
Travaux relatifs à la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire communal	SPIE City Networks	205 791.50	197 375.90	1 552.50	404 719.90

Le montant total du marché est de : 404 719.90 € HT, soit 485 663.88 € TTC.

Le Conseil Municipal décide l'unanimité des membres présents, de retenir l'entreprise proposée dans le tableau ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer le marché et tous les documents se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Savasse le 7 avril 2023

Le Maire

